

# Le COUCOU de Dessenheim

## *D'r Dassamer Kückück*

### Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Le chantier de la mairie touche à sa fin, dans les délais prévus initialement, après 13 mois de travaux nécessitant une coordination minutieuse de 17 corps de métiers différents. Depuis plusieurs semaines, force est de constater que vous appréciez la modernisation et le « coup de jeune » redonnés à cet édifice public, partie intégrante du patrimoine historique de Dessenheim.

L'aboutissement de ce chantier majeur, intégralement autofinancé, marque aussi la fin du mandat de l'actuelle équipe municipale et de mon mandat de Maire. Comme vous le savez, et à l'instar de nombreux Maires en France, j'ai pris la décision de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales.

Je souhaite remercier, très chaleureusement, l'ensemble du Conseil Municipal. Tout au long de ces 6 années, nous avons toujours œuvré dans un seul intérêt, celui de notre commune qui nous est si chère et de ses habitants. Un esprit de concorde a toujours prévalu lors des débats. J'éprouve une réelle satisfaction et même une fierté d'avoir pu conduire cette équipe.

J'adresse en particulier toute ma profonde reconnaissance à mes 3 Adjoints, Gilbert HAULER, Michèle STATH et Bernard STATH, pour leur totale abnégation et l'immense travail réalisé dans leurs domaines respectifs. Grâce à leur compétence, leur disponibilité et leur loyauté, nous avons su travailler en parfaite confiance et symbiose.

Les Conseillers municipaux se sont aussi pleinement investis, parfois dans l'ombre (réunions de commission, représentations extérieures...). Je pense notamment à Clément DIRRINGER qui a beaucoup œuvré au sein de l'association foncière, avec efficacité et dans l'intérêt de tous les agriculteurs, mais aussi à Corinne VAUTRIN qui s'est occupée, consciencieusement, de la rédaction de tous les bulletins d'information.

Je n'oublie pas, bien évidemment, le personnel communal (administratif, technique et scolaire) pour son engagement quotidien et sa totale implication au service de la commune.

Enfin, je tiens à rendre hommage aux bénévoles qui s'engagent sans compter pour la vie de notre village. J'ai été, autant que possible, à leurs côtés et à leur écoute, par exemple lors de leurs manifestations ou encore des assemblées générales. Bravo notamment à ces jeunes qui ont su, très rapidement et avec sérieux, prendre le relais dans l'organisation de la traditionnelle cavalcade.

Merci à vous toutes et à vous tous pour le chemin parcouru ensemble ! Soyez assurés que je resterai très attaché à Dessenheim et à ses habitants, de tout mon cœur.



**Février 2020**  
**N°43**

Alexis CLUR

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Alexis CLUR, Maire. Etait excusée Isabelle GRENACKER.

### ▪ FINANCES

**Compte administratif 2019 :** L'exercice 2019 s'achève avec un excédent de fonctionnement de 458 035 €, ainsi qu'un excédent d'investissement de 392 689 €. Le résultat total pour 2019 s'élève ainsi à **850 724 €**.

### ▪ URBANISME

**Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) :** Le document a été réarrêté par la Communauté de Communes en date du 10 février 2020. L'enquête publique se tiendra au printemps.

**Plan d'occupation des sols (POS) :** Suite à une loi du 27 décembre 2019 et dans l'attente de l'approbation définitive du PLUi, le POS reste valide jusqu'au 31 décembre 2020.

### ▪ TRAVAUX ET AFFAIRES TECHNIQUES

**Travaux de réhabilitation de la mairie :**

- **Lot n°05 couverture étanchéité zinguerie :** - 480 € TTC
- **Lot n°13 peintures intérieures :** + 4 414 € TTC (montant déduit du lot n°08)
- **Travaux hors marché :**
  - Enseigne mairie : 358 € TTC (Peintures BERINGER)
  - Fondation panneau d'affichage : 3 690 € TTC (Entreprise BASSO)
  - Décapage et vernissage de mobilier : 3 490 € TTC (Ebénisterie BECK)
  - Mobilier salle du conseil municipal : 5 773 € TTC (Espace Bureau)
  - Mats pour drapeaux : 1 740 € TTC (Equip'Citité)

**Traçage sol groupe scolaire :** Du matériel a été acquis pour un coût de 536 € TTC afin de procéder à un nouveau marquage au sol dans les cours du groupe scolaire.

**Personnel :** M. Emilien BEHRA effectuera un stage auprès des services techniques du 6 au 10 avril.

**Emplois d'été :** Les 6 jeunes emplois d'été ont été sélectionnés pour l'été 2020. Les postes seront inscrits au budget 2020.

### ▪ AFFAIRES RURALES, FORÊT ET CHASSE

**Travaux d'enfouissement de conduites – Eric WILLIG :** Lors de la séance du 12 décembre 2019, le Conseil Municipal avait demandé à M. WILLIG de fournir des documents complémentaires dans le cadre de son projet d'irrigation dans le secteur du canal du Rhône au Rhin. Le dossier étant complet, le Conseil Municipal valide la demande de l'intéressé.

**Travaux d'enfouissement de conduites – GAEC DIRRINGER :** Dans le cadre de l'amélioration de son système d'irrigation, le GAEC DIRRINGER sollicite l'accord de la commune pour l'enfouissement d'une conduite d'eau dans des parcelles communales situées dans le secteur « Oben am Waeldele ». Le Conseil Municipal donne son accord pour les travaux.

**Litige Commune / Mmes BUCHER – WEINSTOERFFER :** Suite à la grève des avocats, l'audience de conciliation de janvier a été reportée au 27 avril 2020.

**Chasse communale :** M. François RINGLER, locataire du lot n°5, a informé la commune que MM. Didier OSWALD et Jean-Paul FOIS ont renoncé à leur agrément de permissionnaires.

**Travaux ONF – Approbation de devis :** L'Office National des Forêts a transmis à la municipalité un devis pour les travaux à réaliser en 2020. Ce devis comprend les travaux d'entretien, l'abattage d'arbres ainsi que les travaux d'exploitation et de cloisonnement. Le Conseil Municipal approuve l'ensemble du devis qui s'élève à 8 367 € TTC.

**Canal Vauban :** Les berges seront prochainement élaguées et pourront ensuite être utilisées comme chemins piétonniers.

## ▪ DIVERS

**Rythmes scolaires :** Les horaires scolaires fixés en juillet 2017 sont reconduits en termes identiques pour les écoles élémentaire et maternelle, à savoir les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.

**Transfert du presbytère :** Le Conseil de fabrique avait exprimé un accord de principe pour le transfert de son siège au rez-de-chaussée de la mairie après achèvement des travaux de mise aux normes et de réhabilitation. Ce transfert doit à présent être validé par l'archevêché de Strasbourg et faire l'objet d'un arrêté préfectoral. Le Conseil Municipal approuve le transfert du siège du Conseil de fabrique.

**Dotation de l'arme de défense individuelle – Brigade verte du Haut-Rhin :** Dans le cadre des missions qui leur sont confiées, les gardes champêtres de la Brigade verte ont vu leurs compétences se diversifier et leurs rôles évoluer au courant des dernières années sur le terrain de la sécurité publique. Il conviendrait de leur fournir des moyens de défense adaptés permettant de faire face à tous types de situations qu'ils sont susceptibles de rencontrer tant pour leur propre sécurité que pour celle des concitoyens. Le Conseil Municipal approuve l'armement des gardes champêtres qui seront soumis à une formation préalable ainsi qu'à des séances de tir annuelles.

**O p'tit marché de Justine :** Mme Justine VOLLMAR a transmis un projet de bail pour la location du logement au 12 Grand'rue. Des interrogations subsistent toutefois quant à la possibilité pour un locataire de prendre en charge des travaux incombant au propriétaire.

**Location Maison Geiger – Avenant n°4 :** M. VIARDOT et Mme PIERRE-JEAN ont sollicité la prolongation du bail de location jusqu'au 30 juin 2020.

**Taxi :** M. HECHINGER Joris a déposé un dossier pour obtenir une place de stationnement. L'entier dossier a été transmis à la préfecture pour validation.

**Exercice militaire RMT :** Le régiment de marche du Tchad effectuera des manœuvres entre le 2 et le 8 mars prochains sur le ban de la commune.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Portes ouvertes - Mairie

Les travaux de mise aux normes et de réhabilitation de la mairie étant achevés, les habitants qui souhaitent venir découvrir les locaux rénovés sont cordialement invités aux **portes ouvertes** organisées par la municipalité le **samedi 29 février 2020 de 14h à 16h**.

### AGENDA

<b>15 mars</b>	Bourse aux vêtements
<b>29 mars</b>	Théâtre à Obersaasheim ASL Basket
<b>19 avril</b>	Ouverture étang de pêche
<b>21 avril</b>	Don du sang

## ACTUALITES

### Animations Seniors



La Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach vous propose :

- ✓ Visite des usines **Poulaillon** et **Velleminfroy eau minérale**, le **jeudi 26 mars 2020**.

Au menu : Terrine maison et crudités, Filet mignon de veau à la crème ou Sandre au vin jaune, Vacherin.

- ✓ Sortie **Carpes Frites**, le **mercredi 29 avril 2020**.

Au programme : visite de la **Biscuiterie Albisser** à Pfastatt le matin, repas au **Glockabrunna** à Balschwiller et arrêt au magasin de chaussures **Best of Confort** à Riespach l'après-midi.

**Inscriptions au 07 85 28 42 11**

### Animations été 2020 Colmar Agglomération (CA)



Colmar Agglomération propose durant les vacances scolaires d'été (du 6 juillet au 30 août) un grand choix d'activités sportives et culturelles en direction des jeunes nés entre le **1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 31 décembre 2015**.

Les **pré-inscriptions** des familles sont enregistrées du **3 février au 24 avril 2020** en mairie de Colmar ou sur **www.agglo-colmar.fr**. Un tirage au sort sera ensuite effectué vers la mi-mai.

Renseignements auprès de Mme Vesna PERIS au **03 89 20 67 93** ou **vesna.peris@colmar.fr**

### Elections Municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2020**. Elles se dérouleront au scrutin de liste proportionnel.



**L'élection doit s'effectuer par liste entière. Le bulletin de vote ne doit comporter aucune rature, aucune suppression, aucun ajout.** Il n'est pas possible de rayer, remplacer, déplacer, rajouter un ou plusieurs noms. Il n'est pas possible de choisir 15 candidats issus de listes différentes.

#### **Un bulletin de vote modifié ou raturé = un bulletin nul**

**Les conseillers communautaires (siégeant à la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach) sont élus en même temps.** Les deux listes (Conseil municipal + Conseil communautaire) figurent sur le même bulletin de vote, elles ne peuvent être ni séparées, ni modifiées.

A l'issue du 1<sup>er</sup> tour, si aucune liste n'obtient la majorité absolue des voix exprimées, alors un deuxième tour aura lieu le 22 mars.

La liste qui obtient la majorité des voix exprimées se voit attribuer la moitié des sièges, dans l'ordre de présentation des candidats sur la liste. Les sièges restants sont attribués à la proportionnelle entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire).

Chaque électeur devra présenter **une pièce d'identité** en même temps que **sa carte électorale**.

En cas d'absence, il est possible de **voter par procuration**. Pour cela, il convient de se présenter à **la gendarmerie**, muni d'une pièce d'identité. Il est recommandé de s'y prendre suffisamment à l'avance pour que la procuration puisse être adressée en temps utile à la mairie.

*Retrouvez l'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal, ainsi que nos bulletins d'information sur [www.dessenheim.fr](http://www.dessenheim.fr)*